****

Procédure n° N°2025\_ TVX\_RENOVATION\_ESPACES\_IBPC

**Travaux relatifs à la rénovation complète de la cafeteria et de la salle de réunion attenante (espace de 100 m2) situées au 3ème étage du bâtiment IBPC ,13 rue Pierre et Marie Curie 75005 Paris.**

**CADRE DE REPONSE TECHNIQUE (CRT)**

NOM DE L’ENTREPRISE : ………………………………………………………………………………….

Lot concerné : A cocher

Lot 1 -Cloisons Isolation Faux plafond

Lot 2 - Lot Plomberie

Lot 3 - Electricité

Lot 4 - Revêtement de sol

Lot 5 - Menuiserie Agencement

Lot 6 - Peinture et Revêtements murs

**Le CRT doit être complété intégralement et ne doit pas être modifié par le soumissionnaire.**

PREAMBULE

Le présent cadre de réponse technique a pour objet de collecter les éléments essentiels de l’offre technique du soumissionnaire.

L’utilisation de ce document est obligatoire et doit être remis avec l'offre du soumissionnaire.

Ces éléments constituent l’ossature des prestations, objet de l’engagement du soumissionnaire.

Les renseignements indiqués dans le CRT doivent être liés directement à l’objet de l’accord-cadre, et ne doivent pas être une simple énumération de l’organisation des moyens généraux de l’entreprise.

L’attention du soumissionnaire est attirée sur le fait que le cadre de réponse est une des pièces particulières constitutives de l’accord-cadre et que tous les engagements et affirmations qui y sont consignés sont contractuels et deviennent exécutoires.

Le soumissionnaire répond impérativement à toutes les questions posées en explicitant de façon concise ses réponses. L’absence de réponse du soumissionnaire à une question entraîne l’irrégularité de son offre.

Le soumissionnaire peut joindre une annexe pour compléter une de ses réponses. Dans ce cas, il doit impérativement mentionner en fin de réponse l’identification de l’annexe. Une annexe ne peut en aucun cas se substituer à la réponse apportée à l’endroit prévu à cet effet dans le présent document, elle est un complément.

Le présent document et les éventuelles annexes serviront à l’analyse des offres conformément au règlement de la consultation.

**La réponse aux diverses rubriques ci-dessous, doit être formulée dans ce cadre de réponse technique. Le soumissionnaire peut donc utiliser autant de pages que nécessaire.**

**Informations générales**

|  |
| --- |
| Indiquer les coordonnées, nom et prénom du référent coordinateur en charge pour l’exécution des prestations et ainsi que ceux de son remplaçant |
| 1. Référent coordinateur   Nom et Prénom :  Adresse mail :  N° Téléphone :   1. Remplaçant du référent coordinateur   Nom et Prénom :  Adresse mail :  N° Téléphone : |

**Critère technique**

**Sous-critère n°1 : Garanties apportées en termes de pertinence des moyens humains et techniques dédiés aux études et aux travaux**

***Eléments attendus évalués dans le cadre de réponses techniques :***

* Certifications de l'entreprise
* Organigramme, effectifs et qualifications des personnels de l'entreprise qui seront affectés à l'opération pendant les phases principales des études et des travaux tout en assurant l'hygiène et la sécurité du personnel
* Préciser la composition des équipes (encadrement et exécution), indiquer les effectifs prévus (encadrement et exécution), des CV pourront être joints pour les personnels d’encadrement (conducteur de travaux, etc.), préciser les qualifications / habilitations des ouvriers prévus, indiquer les articulations et le fonctionnement des équipes (encadrement et exécution).

**Sous-critère n°2 : Garanties apportées en termes de moyens techniques affectés à l’opération : équipements, matériel, engins, moyens mécanisés, protections collectives et individuelles, etc.**

**Sous-critère n°3 : Garanties apportées en termes de méthodologie proposée pour la réalisation des travaux prenant en compte les contraintes de site, permettant de garantir le respect des délais et précisant les difficultés majeures identifiées par l’entreprise**

***Eléments attendus évalués dans le cadre de réponses techniques :***

* Pertinence du cadre de réponses techniques qui doit démontrer la capacité du soumissionnaire à livrer les matériels, installations, objet du marché en respectant les délais impartis et à garantir strictement le déroulement des travaux en précisant les conditions de transport, de manutention sur le site, d'intégration, d'essais et de mise en service
* Expliciter le déroulé de chaque phase de travaux, les interfaces entre phase, les effectifs des équipes d’exécutions ainsi que les modes opératoires des tâches majeures à réaliser. Préciser également comment vont être traité les déchets, recyclage ou autre
* Indiquer les modalités d’exécution des travaux au regard des spécificités et des contraintes propres aux travaux : site occupé avec flux de personnels, contraintes de limitation des nuisances sonores, adaptation de la méthodologie de travaux, etc.

**Sous-critère n°4 : Garanties apportées en termes de propositions organisationnelles pour optimiser les délais d’exécution**

***Eléments attendus évalués dans le cadre de réponses techniques et au calendrier d’exécution :***

* Calendrier des études et des travaux et enchaînement des tâches : délais d’études, d'approvisionnement, durée des tâches, points critiques
* Indiquer les modalités organisationnelles proposées afin de diminuer le temps d’intervention sur chantier : moyens humains renforcés travail par poste, travail sur plusieurs zones en même temps, mécanisation des tâches, utilisation de plusieurs matériels…
* Indiquer les temps de tâche proposés afin de les optimiser dans le cadre de la réalisation du marché.

**Sous-Critère n°5 : Garanties apportées en termes de qualité technique des produits / équipements proposés par le candidat dans le cadre de l’exécution des travaux**

***Eléments attendus évalués dans le cadre de réponses techniques :***

* Niveau de qualité des matériaux et matériels proposés, équipements ou produits que le titulaire s'engage à mettre en œuvre en réponse aux spécifications du CCTP,
  + Conformité aux normes
  + Certifications de qualité (ACERMI, CSTB, Avis techniques...)
  + Origine et traçabilité
  + Compatibilité technique des matériaux entre eux
  + Choix des marques
* Fournir les fiches techniques des produits / équipements que le candidat propose dans le cadre de la réalisation du marché.
  + Les caractéristique techniques (performances, composition, dimensions ...)
  + Les certifications et avis techniques
  + Les préconisations de mise en œuvre
  + Les données utiles pour l'entretien et la maintenance

**Critère Démarche environnementale**

**Garanties apportées en termes de méthodologie et de moyens spécifiques pour la limitation de l’impact environnemental pendant l’exécution des travaux dont :**

***Eléments attendus évalués dans le cadre de réponses techniques :***

* Pourcentage minimum de matériaux biosourcés ;
* Impact carbone des produits et/ou matériaux utilisés pour les travaux
* Taux minimum de réemploi des matériaux ;
* Valorisation des déchets ;